

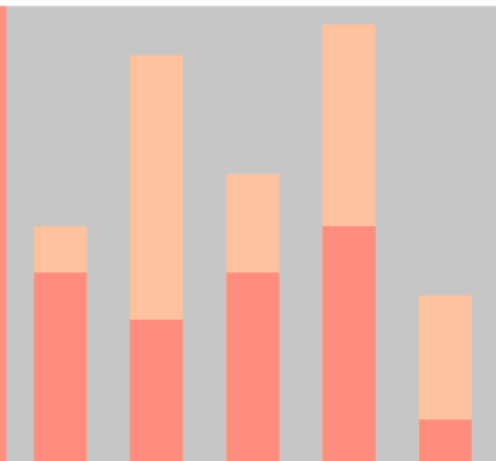


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agreste

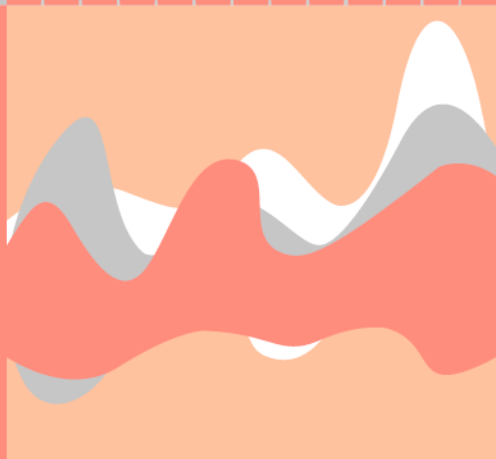
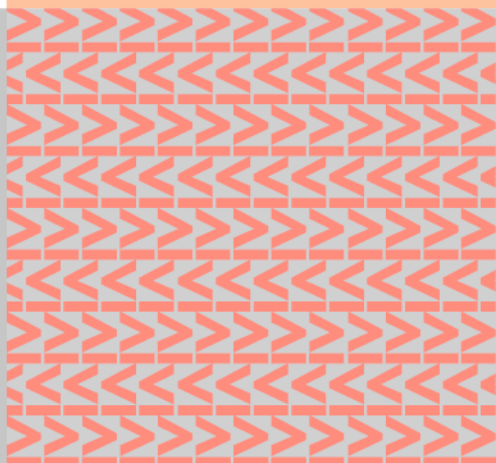
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche



CHIFFRES & DONNÉES

NOVEMBRE 2025 N°15

**Les industries agroalimentaires en 2023 :
résultats économiques nationaux**



Avertissements

Définition de l'entreprise

Dans ce *Chiffres et données*, l'entreprise est entendue au sens économique, et non au sens de l'unité légale^a.

Données d'emploi

L'emploi dans le dispositif É sane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) s'appuie sur les données issues de la Déclaration sociale nominative (DSN). Depuis le millésime 2020, les données relatives aux intérimaires sont comptabilisées dans les équivalents temps plein (ETP).

a. cf. Définitions, Entreprise au sens économique

SOMMAIRE

p. 4 **1 SYNTHÈSE**

p. 5 **2 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE**

Champ
Unité statistique
Sources
Comparaisons annuelles
Définitions

p. 7 **3 PRINCIPAUX RÉSULTATS**

Compte de résultat
Investissement
Emploi
Résultats par catégorie d'entreprise

p. 13 **4 POUR EN SAVOIR PLUS**

Les données produites par l'Insee ont été exploitées par Sylvie Mercier (SSP - Sous-direction des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires - Bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires).

1 SYNTHÈSE

En 2023, les industries agroalimentaires (IAA¹) regroupent près de 22 900 entreprises au sens économique. Selon la source É sane, elles réalisent un chiffre d'affaires hors taxes de 246 milliards d'euros, soit près d'un cinquième de celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière. Par rapport à 2022, leur chiffre d'affaires augmente de 5 %, une hausse légèrement supérieure à celle observée dans l'industrie manufacturière (+4 %).

Les IAA sont un secteur majeur pour l'emploi industriel, avec 477 700 salariés en 2023, soit 16 % de l'emploi salarié de l'industrie manufacturière. Sur un an, les effectifs progressent de 2 %, confirmant la bonne tenue du secteur.

La valeur ajoutée générée par les IAA atteint 47 milliards d'euros, en hausse de 7 % par rapport à 2022. La fabrication de boissons en constitue le premier poste (22 % de la valeur ajoutée totale), suivie par la fabrication d'« autres produits alimentaires » tels que le sucre, le chocolat, le café, les aliments diététiques et les plats préparés (19 %), puis les produits laitiers (18 %) et la transformation de viande (15 %). Ces quatre activités concentrent ainsi près des trois quarts de la valeur ajoutée du secteur.

Malgré la forte présence de microentreprises (*cf définitions*) (86 % des entreprises), la structure des IAA demeure très concentrée. Les 25 grandes entreprises (*cf définitions*) (GE) réalisent à elles seules 45 % du chiffre d'affaires, 41 % de la valeur ajoutée, et emploient 35 % des salariés des IAA. Si l'on y ajoute les 363 entreprises de taille intermédiaire (ETI), ces parts s'élèvent respectivement à 86 %, 84 % et 77 %.

Les échanges extérieurs occupent une place significative de l'activité des IAA, mais plus limitée que dans l'industrie manufacturière dans son ensemble : près d'un quart du chiffre d'affaires provient des ventes réalisées à l'étranger, contre 42 % pour l'industrie manufacturière. Les écarts sont cependant marqués selon les activités : 11 % pour la transformation de viande, jusqu'à 42 % pour les produits à longue conservation comme les farines et les produits amylacés. Sur un an, le chiffre d'affaires à l'export des IAA baisse d'un peu moins de 1 %, alors qu'il progresse de presque 6 % pour l'industrie manufacturière.

Le taux de marge des IAA demeure supérieur à celui de l'industrie manufacturière : 35 % contre 30 %, reflet d'un poids plus faible de la masse salariale dans la création de valeur. Le taux d'investissement y est également un peu plus élevé (19 % contre 17 %).

Chiffres clés 2023

	Entreprises		Chiffre d'affaires (1)		Valeur ajoutée (2)		Effectifs salariés (3)	
	Nombre	Évolution /2022 (%)	Millions d'euros	Évolution /2022 (%)	Millions d'euros	Évolution /2022 (%)	Nombre	Évolution /2022 (%)
IAA : Industries alimentaires (hors artisanat commercial) et boissons	22 917	7,5	246 304	4,9	47 322	6,6	477 709	2,5
Ensemble de l'industrie manufacturière	266 068	7,1	1 246 518	4,2	302 634	5,7	2 935 313	2,0

(1) hors taxes

(2) hors taxes, y compris autres produits et autres charges

(3) en équivalent temps plein

Champ : France entière, entreprises au sens économique.

Source : Insee, É sane 2023 - traitements SSP

1. Les IAA comprennent les entreprises des industries alimentaires et de boissons, mais excluent les entreprises de l'artisanat commercial (fabrication de produits de boulangerie, pâtisserie et charcuterie). Ces dernières, au nombre de 38 300, ont généré 19 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023.

2 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

À travers le dispositif Ésane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises), l'Insee propose une photographie annuelle de la structure économique des unités productives en France (y compris DOM). Le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère en charge de l'agriculture utilise ces données pour décrire les industries agroalimentaires.

Champ

Le champ géographique est la France entière (France métropolitaine et départements d'Outre-mer).

Dans cette publication, les résultats concernent les entreprises dont l'activité principale fait partie du secteur des industries alimentaires, de la fabrication de boissons ou, pour les tableaux complémentaires, du commerce de gros agroalimentaire hors tabac (cf. *Définitions, Industries agroalimentaires, Commerce de gros alimentaire, Artisanat commercial*).

Unité statistique

Les résultats nationaux sont diffusés selon la définition de l'entreprise au sens économique, cf. *Définitions*.

Sources

Ésane fournit des informations économiques sur les entreprises marchandes non financières (chiffres d'affaires, valeur ajoutée, etc.). Ce dispositif est construit et mis en cohérence par l'Insee à partir : - des déclarations fiscales des bénéfices des entreprises (DGFiP); - de l'enquête sectorielle annuelle (ESA) pour l'agroalimentaire et le commerce, et de l'enquête annuelle de production (EAP) pour l'industrie manufacturière hors agroalimentaire, enquêtes réalisées par l'Insee; - des déclarations sociales nominatives (DSN)

Comparaisons annuelles à méthodologie constante

Les évolutions calculées à partir d'Ésane ne sont réalisables que sur deux années consécutives.

Lorsque l'Insee diffuse un millésime N, il élabore ainsi un fichier de données N-1 à méthodologie et à champ constants.

Il n'est en effet pas possible d'établir des comparaisons au-delà de deux années consécutives, car le dispositif Ésane fait l'objet d'ajustements méthodologiques réguliers. Ces évolutions, nécessaires pour améliorer la qualité statistique et l'exploitation des sources administratives, modifient légèrement le périmètre ou le mode de calcul des agrégats économiques, ce qui rend les séries pluriannuelles non strictement comparables. De fait, on ne dispose pas de « séries », mais d'une succession de « couples » de données.

Définitions

Artisanat commercial

Ce secteur regroupe les entreprises ayant pour activité principale la charcuterie (code 10.13B de la NAF rév. 2), la boulangerie et la boulangerie-pâtisserie (10.71C), la pâtisserie (10.71D) et la cuisson de produits de boulangerie (10.71B).

Catégorie d'entreprise

La loi de modernisation de l'économie (LME 2008) définit quatre « catégories » pour décrire les entreprises en fonction de trois critères (taille d'entreprise, chiffre d'affaires et total de bilan) :

Les petites et moyennes entreprises sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre

part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Parmi elles, les microentreprises occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Les grandes entreprises (GE) sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Commerce de gros agroalimentaire

Ensemble des entreprises dont l'activité principale fait partie du « commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants » (groupe 46.2 de la NAF rév. 2) et du « commerce de gros de produits alimentaires et de boissons » (groupe 46.3, *à l'exclusion du commerce de gros de produits à base de tabac, sous-classe 46.35Z*).

Entreprise au sens économique

L'entreprise au sens économique est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Elle est constituée, soit d'une seule unité légale indépendante (société ou entreprise individuelle), soit d'un regroupement de plusieurs unités légales lorsque celui-ci présente une autonomie de décision. On parle alors d'unité profilée. Elle est définie lors du profilage des groupes réalisé par l'Insee. Cette définition permet de mieux prendre en compte les réalités économiques liées à la mondialisation.

En 2023, les IAA comptent 22 917 entreprises au sens économique, dont 2 080 sont profilées, soit un dixième de l'ensemble. Ces entreprises regroupent à elles seules 8 967 unités légales.

Entreprise au sens juridique ou « unité légale »

L'entreprise au sens « d'unité légale » correspond à une entité juridique de droit public ou privé. Elle peut être :

- une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres;
- une personne physique exerçant à titre indépendant une activité économique.

Chaque unité légale est enregistrée dans le répertoire Sirene, tenu par l'Insee, à partir des informations transmises par les administrations compétentes (greffes, Sécurité sociale, DGFiP, etc.).

Industries agroalimentaires (IAA)

Ensemble des entreprises dont l'activité principale fait partie des « industries alimentaires », division 10 de la NAF rév.2 (*à l'exclusion de l'artisanat commercial, sous-classes 10.13B, 10.71B, 10.71C et 10.71D*), et de la « fabrication de boissons » (dont la production viticole), division 11.

Industrie manufacturière

C'est l'industrie au sens courant du terme. Elle a pour objectif la transformation des biens, c'est-à-dire principalement la fabrication pour compte propre, mais elle englobe aussi la réparation et l'installation d'équipements industriels ainsi que des opérations en sous-traitance pour un tiers donneur d'ordres. Cette activité correspond à la section C de la NAF rév. 2. Elle intègre les IAA.

NAF rév. 2

La nomenclature d'activités française révisée 2 (NAF rév. 2) est en vigueur entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2026. [Consultation de la NAF sur le site insee.fr : https://www.insee.fr/fr/information/2406147](https://www.insee.fr/fr/information/2406147)

Secteur d'activité

L'activité principale exercée (APE) par une entreprise est déterminée sur la base du libellé d'activité déclaré, et, pour les entreprises faisant l'objet de l'enquête sectorielle annuelle (ESA) de l'Insee, à partir de la ventilation du chiffre d'affaires et des effectifs salariés selon la NAF rév. 2. Une entreprise appartient en totalité à un seul secteur d'activité, lequel regroupe toutes les entreprises ayant la même activité principale. Le secteur d'activité constitue le cadre d'analyse le plus adapté pour l'étude des données comptables, le compte de résultat n'étant disponible qu'au niveau de l'entreprise.

3 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les **résultats** présentés dans cette publication sont nationaux et se rapportent à l'année 2023. Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- Compte de résultat
- Investissement
- Emploi
- Principales caractéristiques par catégorie d'entreprise

Des **résultats plus détaillés** figurent dans les **tableaux complémentaires** associés à cette publication. Y figurent en particulier :

- les résultats nationaux pour 2022 à champ et méthodologie constants, permettant la comparaison avec les résultats 2023;
- le secteur du commerce de gros agroalimentaire.

Tableaux complémentaires

Résultats détaillés associés à cette publication pour 2023 et 2022 en méthodologie 2023.

Tableaux

Chiffres présentés dans la publication :
au niveau groupe de la NAF rév. 2,
par catégorie d'entreprise au niveau division.

Principales caractéristiques

Principales caractéristiques au niveau sous-classe
et par catégorie d'entreprise au niveau groupe.

Bilan

Bilan (actif brut, amortissements, passif) au niveau
groupe, et par catégorie d'entreprise au niveau division.

Emploi

Emploi (effectifs salariés au 31 décembre, en ETP,
frais de personnel et coût du personnel extérieur)
au niveau groupe, et par catégorie d'entreprise au
niveau division.

Investissement

Investissements (incorporels, financiers, corporels,
corporels hors apports), au niveau groupe
et par catégorie d'entreprise au niveau division .

Ratio

Ratios (organisation et débouchés de la production,
partage de la valeur ajoutée, rentabilité, endettement,
solvabilité et liquidité, délais de paiement,
investissement) au niveau groupe
et par catégorie d'entreprise au niveau division.

Résultat

Compte de résultat au niveau groupe,
et par catégorie d'entreprise au niveau division.

Compte de résultat

Compte de résultat - Chiffre d'affaires et valeur ajoutée en 2023

	nombre	millions d'euros		%	millions d'€	%
	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires à l'exportation hors taxes	Taux d'exportation (1)	Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges (2)	Taux de valeur ajoutée (3)
IAA : Industries alimentaires (hors artisanat commercial) et boissons	22 917	246 304	58 530	24	47 322	19
Industries alimentaires (hors artisanat commercial)	16 977	207 733	45 952	22	36 721	18
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande (hors charcuterie)	2 730	45 806	5 233	11	6 969	15
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	381	5 285	608	12	805	15
Transformation et conservation de fruits et légumes	2 100	14 446	2 365	16	2 532	18
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	266	11 774	3 760	32	1 233	11
Fabrication de produits laitiers	1 481	49 804	12 111	24	8 338	17
Travail des grains; fabrication de produits amylacés	429	10 294	4 331	42	1 684	16
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (hors artisanat commercial)	3 514	16 102	3 085	19	3 812	24
Fabrication d'autres produits alimentaires	5 727	40 672	10 845	27	9 184	23
Fabrication d'aliments pour animaux	349	13 549	3 614	27	2 164	16
Fabrication de boissons	5 940	38 572	12 578	33	10 601	28
Artisanat commercial	38 323	18 709	89	1	8 392	45
IAA et artisanat commercial	61 240	265 013	58 620	22	55 715	21
<i>Ensemble de l'industrie manufacturière</i>	<i>266 068</i>	<i>1 246 518</i>	<i>529 281</i>	<i>43</i>	<i>302 634</i>	<i>24</i>

(1) Chiffre d'affaires à l'exportation hors taxes / chiffre d'affaires hors taxes

(2) Production – consommations intermédiaires (y compris les redevances pour brevets, droits d'auteurs, jetons de présence...)

(3) Valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges / chiffre d'affaires hors taxes

Champ : France entière, entreprises au sens économique.

Source : Insee, É sane 2023 - traitements SSP

Compte de résultat

Compte de résultat - Excédent brut d'exploitation en 2023

	millions d'euros			%	
	Valeur ajoutée au coût des facteurs (1)	Excédent brut d'exploitation	Résultat courant avant impôts	Résultat net comptable	Taux de marge (2)
IAA : Industries alimentaires (hors artisanat commercial) et boissons	44 847	15 855	13 315	9 564	35
Industries alimentaires (hors artisanat commercial)	35 559	10 847	9 260	6 547	31
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande (hors charcuterie)	6 803	1 324	469	241	20
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	792	177	-11	-43	22
Transformation et conservation de fruits et légumes	2 468	755	410	238	31
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	1 182	451	614	494	38
Fabrication de produits laitiers	7 993	2 300	4 028	3 511	29
Travail des grains; fabrication de produits amylacés	1 604	539	238	176	34
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (hors artisanat commercial)	3 705	1 162	674	510	31
Fabrication d'autres produits alimentaires	8 921	3 374	2 438	1 120	38
Fabrication d'aliments pour animaux	2 093	766	400	300	37
Fabrication de boissons	9 288	5 007	4 055	3 018	54
Artisanat commercial	8 321	1 400	732	673	17
IAA et artisanat commercial	53 169	17 255	14 047	10 237	33
<i>Ensemble de l'industrie manufacturière</i>	<i>290 882</i>	<i>87 509</i>	<i>102 439</i>	<i>84 800</i>	<i>30</i>

(1) Valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges + subventions d'exploitation – impôts et taxes sur la production

(2) Excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée au coût des facteurs

Champ : France entière, entreprises au sens économique.

Source : Insee, É sane 2023 - traitements SSP

Investissement

Investissement en 2023

	millions d'euros		%	
	Investissements corporels bruts hors apports	Capacité d'auto-financement	Taux d'investissement (1)	Taux d'auto-financement (2)
IAA : Industries alimentaires (hors artisanat commercial) et boissons	8 993	16 369	19	182
Industries alimentaires (hors artisanat commercial)	6 869	12 197	19	178
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande (hors charcuterie)	1 120	1 015	16	91
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	143	63	18	44
Transformation et conservation de fruits et légumes	592	577	23	98
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	335	397	27	119
Fabrication de produits laitiers	1 436	5 106	17	355
Travail des grains; fabrication de produits amylacés	311	493	19	159
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (hors artisanat commercial)	782	918	21	117
Fabrication d'autres produits alimentaires	1 668	2 985	18	179
Fabrication d'aliments pour animaux	481	642	22	133
Fabrication de boissons	2 124	4 172	20	196
Artisanat commercial	888	1 278	11	144
IAA et artisanat commercial	9 881	17 647	18	179
<i>Ensemble de l'industrie manufacturière</i>	<i>51 905</i>	<i>118 472</i>	<i>17</i>	<i>228</i>

(1) Investissements corporels bruts hors apports / valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges

(2) Capacité d'autofinancement / investissements corporels bruts hors apports

Champ : France entière, entreprises au sens économique.

Source : Insee, É sane 2023 - traitements SSP

Emploi en 2023

	nombre	millions d'euros	%	milliers d'euros
	Effectifs salariés en équivalent temps plein	Frais de personnel	Part des frais de personnel (1)	Productivité apparente du travail par tête (2)
IAA : Industries alimentaires (hors artisanat commercial) et boissons	477 709	28 993	65	99
Industries alimentaires (hors artisanat commercial)	418 305	24 712	70	88
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande (hors charcuterie)	107 369	5 479	81	65
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	12 071	615	78	67
Transformation et conservation de fruits et légumes	30 668	1 713	69	83
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	9 186	731	62	134
Fabrication de produits laitiers	88 467	5 693	71	94
Travail des grains; fabrication de produits amylacés	14 246	1 064	66	118
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (hors artisanat commercial)	49 601	2 543	69	77
Fabrication d'autres produits alimentaires	88 163	5 547	62	104
Fabrication d'aliments pour animaux	18 534	1 327	63	117
Fabrication de boissons	59 405	4 281	46	178
Artisanat commercial	188 725	6 921	83	44
IAA et artisanat commercial	666 435	35 914	68	84
<i>Ensemble de l'industrie manufacturière</i>	<i>2 935 313</i>	<i>203 373</i>	<i>70</i>	<i>103</i>

(1) Frais de personnel / valeur ajoutée au coût des facteurs

(2) Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges / effectifs salariés en équivalent temps plein

Champ : France entière, entreprises au sens économique.

Source : Insee, É sane 2023 - traitements SSP

Résultats par catégorie d'entreprise

Principales caractéristiques par catégorie d'entreprise en 2023

		nombre		millions d'euros		
		Nombre d'entreprises	Effectifs salariés en équivalent temps plein	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires à l'exportation hors taxes	Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges
IAA : Industries alimentaires (hors artisanat commercial) et boissons	Ensemble	22 917	477 709	246 304	58 530	47 322
	Micro	19 657	18 857	4 206	159	1 121
	PME	2 872	89 141	29 886	3 530	6 370
	ETI	363	202 649	101 567	23 328	20 429
	GE	25	167 062	110 646	31 514	19 403
Artisanat commercial	Ensemble	38 323	188 725	18 709	89	8 392
	Micro	34 124	91 511	9 563	34	4 190
	PME	4 185	81 606	7 372	43	3 430
	ETI	s	s	s	s	s
	GE	s	s	s	s	s

		millions d'euros				
		Excédent brut d'exploitation	Capacité d'auto-financement	Résultat courant avant impôts	Résultat net comptable	Investissements corporels bruts hors apports
IAA : Industries alimentaires (hors artisanat commercial) et boissons	Ensemble	15 855	16 369	13 315	9 564	8 993
	Micro	227	228	-23	5	515
	PME	1 790	1 468	857	820	1 655
	ETI	7 036	5 757	4 823	3 208	3 568
	GE	6 802	8 915	7 658	5 531	3 256
Artisanat commercial	Ensemble	1 400	1 278	732	673	888
	Micro	710	684	298	301	449
	PME	511	438	321	299	321
	ETI	s	s	s	s	s
	GE	s	s	s	s	s

s : secret statistique

Micro : microentreprises

PME : petites et moyennes entreprises hors microentreprises

ETI : entreprises de taille intermédiaire

GE : grandes entreprises

Champ : France entière, entreprises au sens économique.

Source : Insee, É sane 2023 - traitements SSP

4 POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter le site internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Publications du Service de la Statistique et de la Prospective

Les industries et le commerce de gros agroalimentaires en 2022 : résultats économiques nationaux

Agreste Chiffres et données n°2024-14, octobre 2024

[Publication en ligne.](#)

Dépenses pour protéger l'environnement dans les industries agroalimentaires et les scieries en 2022

Agreste Chiffres et données n°2025-12, juillet 2025

[Publication en ligne.](#)

Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'agroalimentaire - Enquête 2023

Agreste Chiffres et données n°2024-11, août 2024

[Publication en ligne.](#)

Consommation d'énergie dans les industries agroalimentaires en 2022

Agreste Chiffres et données n°2024-10, juillet 2024

[Publication en ligne.](#)

L'innovation dans les entreprises agroalimentaires entre 2018 et 2020

Agreste Chiffres et données n°2023-13, août 2023

[Publication en ligne.](#)

Analyse comparée des industries agroalimentaires en France et dans les principaux pays européens

Agreste Les dossiers n°2019-05, novembre 2019

[Publication en ligne.](#)

Publications de l'Insee

Caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises en 2023

Insee Résultats, septembre 2025

[Publication en ligne.](#)

Comment l'intégration de la définition de l'entreprise au sens économique fait évoluer la vision du tissu productif français?

Point méthodologique statistiques annuelles d'entreprises - Fiche Presse, décembre 2019

[Publication en ligne.](#)

Méthodologie Ésane 2017 : « Méthodologie de la statistique annuelle d'entreprise - description du système Ésane »

Insee Méthodes n°130, octobre 2017

[Publication en ligne.](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2726-6605
© Agreste 2025

agreste.agriculture.gouv.fr

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

